



FORMATION CONTINUE 2023

VISIOCONFERENCE EXERCICE PROFESSIONNEL LE NOUVEL E-BARREAU

**Vendredi 14 avril
De 13h30 à 16h30**

Nathalie CHARNAY
Avocat au barreau de Lyon
Ambassadeur du numérique
du CNB

**80€ la séance
60€ / - 2 ans**

Objectifs : A l'issue de cette formation **pratico-pratique**, les avocats-apprenants seront en capacité d'utiliser la nouvelle version d'e-barreau développée par le CNB : Mon nouvel e-barreau.

Pré requis :
Être Avocat.

Programme (très pratique) :

Introduction

Un nouvel e-barreau qui répond mieux aux attentes des avocats.

I - Les grandes fonctions

Un outil de communication sécurisé avec les parties prenantes de la médiation, les juridictions et les confrères
Une vision à 360° des dossiers
Une interface moderne

II - Les plus-values

Une innovation plus complète que la V1 e-barreau (procédure civile + MARD)

III - La e-médiation

Simplification et confidentialité

IV - Une prise en main facilitée

V - Un environnement de formation

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique.
Enquête de satisfaction de la formation.
Quizz d'atteinte des objectifs.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation. Si vous n'avez pas reçu le mail avant la formation, vérifiez dans vos spam et s'il n'y est pas,appelez l'EDASOP (05 61 33 06 99).

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2023 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap :

Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE s.debalorre@edasop.fr **05 61 53 58 52**